



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Travail et affaires sociales : personnel

Question écrite n° 49335

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Deaut appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la situation des contrôleurs du travail. Ces fonctionnaires sont aujourd'hui les grands oubliés du protocole Durafour, signé il y a maintenant sept ans. Les contrôleurs du travail sont toujours dans l'attente de la parution du décret relatif à la revalorisation de leur carrière. Ces agents de la fonction publique se mobilisent pour faire valoir leurs droits. Il est urgent que l'Etat respecte ses engagements pour l'amélioration des rémunérations des contrôleurs du travail. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il compte prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Le Déaut Jean-Yves](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49335

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1167